

CESER de Bourgogne-Franche-Comté
Séance plénière du 10 janvier 2017
Déclaration de Dominique GALLET, au nom de la CGT
Rapport sur la fusion des Carif-Oref

Le C2R et Efigip, les Carif-Oref bourguignon et franc-comtois, ont chacun une histoire différente construite dans le temps à partir de réalités régionales différentes. Leurs travaux ont été de qualité au service de l'emploi et de la formation professionnelle dans chaque région.

Pour la CGT, il est important que cette fusion se fasse en prenant le meilleur de ce qui se fait de part et d'autre.

Conseil régional et État ont choisi une fusion-absorption du C2R par Efigip. Pour la CGT, ceci doit se cantonner à la dimension juridique.

En termes de missions, d'activités, de fonctionnement, il faut être dans une « fusion création ». Il est important que les missions du C2R qui n'existent pas à Efigip perdurent. Un intérêt du C2R était qu'il allait sur d'autres terrains où n'allaient pas d'autres Carif-Oref, notamment tout le travail autour de la formation des acteurs et l'innovation avec PRIM', du Passeport compétences, de l'illettrisme, le suivi du Plan pour les Continuités Professionnelles et notamment le Conseil en Évolution Professionnelle ... Ces missions doivent se retrouver dans la nouvelle structure EMFOR afin qu'elle soit un véritable outil au service des habitants de cette région et de la formation.

Les personnels sont essentiels. Il est important que l'ensemble des personnels soient repris avec leurs conditions de travail et sociales (statut, salaire, protection sociale, prévoyance ...) alignées vers le haut.

L'avis reprend certains de ces points. La CGT le votera.